

PROCES-VERBAL
COMITE DIRECTEUR NATIONAL N° 488
MARSEILLE, le 17, 18 et 19 juin 2022

RESOLUTIONS

Document approuvé le 19 juin 2022
Classification du document : public

Réunion du vendredi 17 juin 2022, 18h00-20h30

Présents :

BOISFARD Cyrilan – BOUVET Odile – CHANAL Emmanuel – CHEREL Catherine – DI MEGLIO Frédéric – DUMAS Patrick – FELIX Valérie – FERRETTI Jean Louis - LAMBINET Michel – LAMERAT Patrick - LARVOIRE Isabelle – LECORGUILLE Jo – MARAN Vincent - MARGOUET Chantal – MIGNON Pascale - PERON Nathalie – RAISIN DADRE Laurent – ROPERT Yvon – SCHITTLY Bernard – SERVAL Emmanuel – VRIJENS Jo

Absents et excusés : Catherine BURTHERET – Bruno GRANDJEAN – Camille HEITZ - Pierre DRILLON

Assistaient également :

Alain DELMAS	Chargé de missions
Sophie MAES	Directrice Administrative
Cécile NOEL	Secrétaire de séance
Richard THOMAS	DTN

1 – Validation Label Écosub :

Présentation de Vincent Maran :

Avis rendus lors de la réunion zoom du 15/06/2022 et soumis à l'approbation pour vote du CDN.

Etaient présents (en visio) : Odile BOUVET, Valérie FELIX, Claire LEGAIN et Vincent MARAN :

- 12 nouvelles candidatures : 8 clubs / 2 SCA / 2 SCIA, 1 club a reçu un avis négatif (une seule action sur 4 demandées)
- 4 demandes de renouvellement ont eu un retour positif

A également été discutée avec les membres du jury ayant participé à la réunion de la possibilité de revoir :

- la rédaction du règlement du label,
- ainsi que le règlement pour les SCIA (activité minimale en nombre de licenciés et ou certifications ?)

Résolution 22/23 : Validation des candidatures proposées

Contre : 0 Abstention : 0

Vote :

Vote : Adopté à l'unanimité

2 – UNSS et juges arbitres :

Présentation de Michel Lambinet :

Rappel sur les championnats de France UNSS Subaquatiques du 29 au 31 mars 2022 à Chartres.

Ce championnat a réuni 28 établissements issus de 8 académies autour des activités telles que le tir sur cible subaquatique, l'apnée, la nage avec palmes ou encore le sauvetage relais.

Sorti des formats de compétitions, il met en avant les gestes sportifs, la cohésion et l'esprit d'équipe.

L'organisation est composée par des jeunes officiels (arbitre, juge, reporter, interprète, jeune capitaine, organisateur, dirigeants...).

A l'issu du championnat, chaque jeune impliqué a reçu un diplôme quelle que soit sa mission.

Sur le long terme, il faut permettre le développement des sports partagés.

FFESSM a participé à hauteur 1000 euros (soit 10% du total du cout de l'évènement)

Développement de l'UNSS avec les Codep, exemple action récente dans le Codep Hte Garonne.

Évènement à venir : JAN (J'ai Appris à Nager) du 21 au 23 septembre à Vichy pour permettre aux jeunes de découvrir les activités subaquatiques.

Commission mixte nationale en cours : 3 de la FFESSM et 3 de l'UNSS en septembre

3 – Informations du Président :

Points Salariés :

- Claire Legain (poste DD/RSO) va nous quitter début octobre pour devenir autoentrepreneur, pas de réembauche envisagée pour la saison à venir sur ce poste, ceci pour des raisons d'économie financière de masse salariale vu le contexte de fragilité de la FFESSM.
- Service licences et brevets (suite à 2 arrêts longue durée) : recrutement en cours, deux candidatures positives.
- Bertrand Lefetz : retour à ses missions d'origines (communication digitale) qu'il n'a pas pu vraiment réaliser depuis 1 an et demi sur ses deux ans d'embauche. La phase de recrutement d'une personne dans l'informatique est lancée. Création de la fiche de poste. Plusieurs options : salarié ou prestataire de service (3 jours/semaine), la libération de l'enveloppe budgétaire du poste vacant de Claire favorise cette embauche qui est indispensable.

Conseil des Sages :

Jean-Louis Blanchard a effectué une demande pour postuler au Conseil des Sages.

Comme mentionné dans les statuts du Conseil des Anciens : en tant qu'ancien Président, sur demande écrite adressée au Président actuellement en fonction, il peut intégrer de droit le conseil des sages.

Jean-Louis Blanchard de ce fait intègre d'office le conseil à l'issue du CDN.

Points externes :

- Défi Monté Cristo du 23 au 26 juin 2022 (activités : nage et nage avec palmes)

La fédération intervient sur l'évènement.

- Opération EDF : dans le cadre du lancement des JO, avec la firme EDF organisation de baptêmes d'apnée et rencontres avec les membres de l'équipe de France pour les enfants issus des quartiers populaires de la ville et des personnes en situation de handicap au Cercle des Nageurs (Marseille)

Tentative de record du monde d'apnée dynamique bi-palmes par Guillaume Bourdila.

Organisé et financé par EDF.

Conventions et partenariats :

- GNPU (groupe national de plongée universitaire) : reconnaissance des compétences acquises au sein des universités. Reconduction de la convention qui était en attente.

- UCPA : Reconduction de la convention qui était en attente. Ajout d'un accord de 10% de réduction pour les licenciés sur séjour en UCPA, site pas encore opérationnel à ce sujet (besoin d'avoir accès à notre base licences).

- The SeaCleaners : mise en place du Guide de ramassage (modifié et validé FFESSM) des déchets immergés à destination des plongeurs.

- Association Mer Terre : Convention créée. Plateforme Zéro déchet sauvage : <https://www.zero-dechet-sauvage.org>

- UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) : Nous étions membre observateur depuis plusieurs années, demande de devenir « membre de droit », accord. D'autant que la CMAS est membre de l'UICN International, la FFESSM devient membre de droit à un tarif préférentiel (membre de droit = vote).

- AG2R et Via Santé : entretien programmé en juillet pour partenariat afin de proposer des avantages et des solutions de mutuelles aux licenciés. Et par ailleurs possible partenariat financier avec le Sport Santé.

- CMAS (AG du 1 au 4 juin 2022) : Alain Germain a représenté la FFESSM, dossier championnat du monde de nage avec palmes proposé.

-Délégation de l'Etat : report prévu au 31 juillet pour la délégation de la Direction des Sports. Ce report induit par le contexte du recours juridique ayant abouti à de nouvelles élections nous a mis en fragilité pour conserver la pêche sous-marine dans notre périmètre, la FNPSA a fait ainsi une demande de délégation sur la pêche.

- Fondation Pure Océan : elle finance des projets de recherches. Objectif : nous faire rencontrer un certain nombre de fondations pour des opérations futures communes

- DIRM Méditerranée et OFB : Projet d'un Guide sur l'éco-responsabilité à destination des structures de plongée pour novembre 2022. Tant la FFESSM nationale par son Président que Comités régionaux Sud, Corse et Occitanie vont être consultés.

Résultats championnats 2022 :

PSP au Maroc à Tanger : 27 médailles

Apnée en Serbie à Belgrade : 7 médailles (+ record du monde)

Ce point sera développé plus tard avec les commissions que nous féliciterons.

Transition numérique et elearning pour plongée scaphandre : Travaux d'@learning en cours (groupe de travail de la CTN avec F Di Meglio : Grégory Poirier, Philippe Martinod, Adrien David), choix prestataire en cours avec trois sociétés mises en concurrence.

Filière métier plongée – France Compétences.

Travaux sur le DE plongée avec la Direction des Sports, bureau DS.3B, dans le cadre des référentiels.

Réponse à trois questions dans l'objectif de conserver les équivalences avec les UC3 et UC4 du DE.

Ces réponses seront à intégrer dans la mise à jour du MFT :

1/ Composition des jurys de certification : binôme d'évaluateurs garant de neutralité. C'est ce qui se passe depuis toujours dans nos MF1

2/ Qualification des tuteurs : les tuteurs formateurs comme les évaluateurs sont des E4

3/ Intégration de la stratégie d'entraînement dans la formation

4 – Logistique du Forum des OD :

Du 24 au 25 septembre 2022 au World Trade Center de Marseille. Ouvert aux OD et aux Clubs et Sca.

CDN restreint la veille, du vendredi 23 fin d'après-midi au samedi 24 le matin au siège.

Nuits prévues à l'hôtel Mercure Vieux-Port.

Le forum commence le samedi à 14h : « thématiques 1 et 2 » + dîner offert aux OD.

Dimanche matin « thématique 3 ». Intronisation avec l'AG saison 2021, rapport moral et financier et vote des comptes.

Jusqu'à 200 personnes pourront être accueillies.

Réflexion sur la prise en charge partielle. Budget environ 20 000 euros

Résolution 22/24 : Logistique du forum

Contre : 0 Abstention : 0

Vote :

Vote : Adopté à l'unanimité

5 – Informations du Secrétaire Général :

Évolution du nombre de licences et brevets :

Point sur les licences du 14 septembre au 8 juin (chiffres ISIA)

2019 – 127 421

2020 – 120 398

2021 – 92 157

2022 - 114 550

Objectif entre 128 000 et 129 000 licences pour la fin de la saison

Total brevets toutes commissions du 15 sept au 31 mai

2017 – 36 874

2018 – 36 354

2019 – 35 864

2020 – 20 056

2021 – 17 463

2022 – 33 165

*** Les extractions sont dorénavant à demander au service secrétariat pour décharger le service licences-brevets et Rachida.

6 – Informations du Trésorier Général, état financier (Emmanuel SERVAL) :

Notre budget prévisionnel pour la saison 2022 était prévu avec un déficit de - 587 000 euros (sur la base de 135 000 licences). Nous devrions atterrir à 128 000 licences.

Nous sortons d'une semaine de travaux avec l'Expert-Comptable.

Par rapport aux estimations du CDN de fin mai, l'atterrissage au 31 août suite aux travaux avec l'expert-comptable devrait être proche de - 700 000 euros, sauf enveloppe du Fonds de compensation de l'ANS et du CNOSF demandé par le Président et que nous connaissons en juillet.

Rappel du déficit financier important comptable sur quatre ans expliqué d'abord par le coût informatique *en amortissement incorporel*, par la COVID (nombre licences, *baisse qui touche tout le mouvement sportif*) + RC des assurances 300% d'augmentation + AG annulation avec perte financière en janvier et ajout vote électronique pour l'élection avril 2022.

Objectif 2023 : pour la pérennité de la fédération, nécessité de rééquilibrer le budget FFESSM avec besoin de + 1 millions d'euros comme suit :

- La stabilisation des immobilisations informatiques, la baisse des charges du siège national, la poursuite de la visio de certains CDN, les gains en recettes votés lors du dernier CDN sur coût des licences, sur coût des cartes, sur coût des affiliations vont participer en grande partie à ce rééquilibrage.
- Il faut travailler aussi sur la baisse de la masse salariale. Voir plus haut.
- Nous restons ISO sur le budget prévisionnel des commissions (976 000 euros + 24 000 euros pour les missions Jeunes, sport Santé et Handisub), sans augmentation possible pour la saison à venir malgré de belles demandes. Les commissions en sont informées et le comprennent.
- Il est nécessaire de chercher un complément de soutien financier. Après les efforts du siège national, les efforts des commissions nationales, les efforts demandés aux clubs ... se pose la question d'un effort de la part des Comités Régionaux.

Discussion sur de nouvelles pistes de développement à inventer, sur les partenariats à trouver. Mais cela c'est un futur moyen terme. Pour le court terme, la question se pose de baisser la ristourne des licences aux COREG pour la saison à venir, et ce seulement sur les licences adultes. Le contexte des CODEP est beaucoup plus hétérogène.

Prise de parole du Président Fred Di Meglio pour recentrer le débat :

L'équilibre budgétaire est impératif à retrouver en 2023.

Les décisions sont urgentes pour compléter celles du CDN de mai.

Rappel que nous allons subir de plein fouet pour la saison 2023, l'augmentation de plus de 300% du coût de l'assurance RC sur chaque licence : chaque licence nous coûtera 2 euros de plus.

Concernant les rétrocessions vers les Organes Déconcentrés : L'article 8 du Règlement Financier aborde l'évolution des tarifs et des bases de remboursement (réversion) : celles-ci sont décidées par le CDN sur proposition du Trésorier Général. L'article VI-1.1.3 du Règlement Intérieur aborde le coût de chaque licence et la ristourne aux Comités Régionaux décidée par le CDN.

Le problème sera abordé demain samedi matin avec les régions pour discussion et décision finale.

7 – Saga du Système informatique (Emmanuel CHANAL et Nathalie PERON) :

1- Quelques chiffres

ISIA gère la base fédérale et les sites web qui lui sont rattachés (*monespace, monclub, mafederation, moncomite, macommission, monexpedition*, liste non exhaustive)

Activité mensuelle budgétée dans le cadre d'une TMA :

12 jours au forfait - 21,5 jours au temps passé

Activité constatée, évolution en nombre de tickets :

Année 2020 550 tickets 105 backlog (tickets non prioritaires, toujours pas gérés)

Année 2021 280 tickets 30 backlog

Année 2022 130 tickets 2 backlog

Juin 2022 : fin de la première année de TMA

Pas de répercussion par ISIA de la hausse de l'indice SYNTEC, on reste à 590 euros au lieu de 601,39 euros

Chiffres ZOL (*qui gère principalement des sites web (ffessm.fr, boutique/carnet/subaqua.ffessm.fr etc.)*)

Volume annuel d'activité constaté : 20 jours

Pas de contrat de TMA

2- Actions en cours

Actions de fond (groupe de travail Fédé ISIA) : création RACI, cahier de recette (exemple : changement de saison), process de recette (exemple : changement de saison), accompagnement facturation CR, backlog, préparation réunion cabinet Lafont, invitation réunion Lafont, besoin de rapports clôture fin de mois, ne plus remonter certaines factures dans la base fédérale

Fédé : contrôle date, brevets Handisub, structure cadenas, TIV + mise à jour des composants techniques

3- Points durs :

Techniques :

- Chaque nouvelle mise en production casse une partie de l'existant,

Exemple : l'évolution TIV a généré de nombreuses régressions.

Action d'amélioration : définir un processus de recette ainsi qu'un cahier de recette

- Absence de certaines fonctionnalités, probablement prévues à l'origine dans le projet de refonte de la base fédérale mais jamais développées ni mises en place. Exemple : la non-intégration automatique des factures de certains articles en comptabilité. Action d'amélioration : recenser ce type de cas et prioriser leur développement

Organisationnels :

- Absence parfois d'interlocuteur technique, métier, décisionnaire (congé ou autre)

Conséquence : empilement de problèmes sans en informer les acteurs qui peuvent y remédier

Exemple : l'évolution TIV a généré de nombreuses régressions.

Action d'amélioration : définir un RACI

- Peu de ressources internes dédiées aux sujets « systèmes d'information ».

Conséquence : pas de capitalisation, difficulté pour les bénévoles d'être instantanément disponibles en cas de problème.

Action d'amélioration : renforcer l'équipe système d'information.

- Les utilisateurs remontent des problèmes dont l'urgence ou la gravité ne sont pas justifiées

Conséquence : beaucoup d'agitation et de sollicitations inutiles.

Exemple : la remontée des factures boutique au service comptabilité.

Action : utiliser le RACI concernant la prise en compte des problèmes utilisateur et s'appuyer sur une ressource locale disponible pour correctement qualifier le problème.

4 Point de vigilance

- Licence aidant :

Réaliser au plus vite le cahier des charges et le soumettre à ISIA afin d'être prêt au 15 septembre. Ne pas hésiter à repousser, si pas vraiment prêt.

- Bascule de la nouvelle année : Réunir les différents acteurs, constituer un cahier de recette

- Site REX : Nécessite de réaliser des développements sur l'usine à site afin de répondre au cahier des charges (formulaires de saisie). Prestataire = ZOL, ...

- Anticipation Lafont :

Délais utilisateurs entre les saisies sur monclub et la consultation sur ffesm.lafontassurance.com,

Envoi de doublons d'adhésions assurance individuelle accident,

Envoi de fichier personne morale (clubs ou organismes déconcentrés) vides.

5 Prochaines actions

Identifier et lotir les chantiers de sortie 4D (2^{ème} semestre 2023), licence aidant, REX, TMA ZOL, requalification des tickets du backlog ainsi que les fonctionnalités de gestion de compétition pour les commissions.

Réunion du samedi 18 juin 2022, 9h00-13h00

Présents :

BOISFARD Cyrian – BOUVET Odile (en visio) – BURTHÉRET Catherine – CHANAL Emmanuel – CHEREL Catherine – DI MEGLIO Frédéric – DUMAS Patrick – FELIX Valérie – FERRETTI Jean Louis – HEITZ Camille - LAMBINET Michel – LAMERAT Patrick - LARVOIRE Isabelle – LECORGUILLE Jo – MARAN Vincent – MARGOUET Chantal – MIGNON Pascale - PERON Nathalie – RAISIN DADRE Laurent – ROPERT Yvon – SCHITTLY Bernard – SERVAL Emmanuel – VRIJENS Jo

Absents et excusés : DRILLON Pierre, GRANDJEAN Bruno

Assistaient également :

Alain DELMAS	Chargé de missions
Sophie MAES	Directrice Administrative
Cécile NOEL	Secrétaire de séance
Richard THOMAS	DTN

Présidents Comités Régionaux :

- Mr Sébastien ALLEGRE	Nouvelle Aquitaine
- Mme Myriam ZIANE représentée par Cyrian BOISFARD	Bourgogne Franche Comté -
- Mr Jean Yves REDUREAU	Bretagne Pays de la Loire – <i>Absent et excusé</i>
- Mr Pascal MARC	Centre – <i>Absent et excusé</i>
- Mr Jo VRIJENS	Corse
- Mr Bernard SCHITTLY	Est
- Mr Antoine CAPELLE	Guadeloupe – <i>Absent et excusé</i>
- Mr Francis MERLO représenté par Patrick SAVOUREY	Ile de France –
- Mr Joël LEBRET	Normandie
- Mr Marie Christine ORTOLE	Martinique – <i>Absente et excusée</i>
- Mr Bruno ENGELS	Hauts de France
- Mr Vincent SCOTTO	Nouvelle Calédonie – <i>Absent et excusé</i>
- Mr Jean Marc CHAREL	La Réunion – <i>Absent et excusé</i>
- Mme Catherine BURTHÉRET	Auvergne Rhône Alpes
- Mme Victoire TETOKA	Polynésie Française – <i>Absente et excusée</i>
- Mr Jean Claude JONAC	Sud - Provence Alpes Côte d'Azur
- Mme Nicole BOULAY	Occitanie - Pyrénées Méditerranée

« Déclinaison Territoriale des politiques publiques », conseil des régions**1 - Questionnaire adressé aux régions, Jo Lecorguille avec tour de table des régions :**

Nombre de Coreg ayant répondu au sondage : 14 sur 17

Rubrique 1 : Votre comité

- Le nombre de licenciés par Coreg varie de 1300 à plus de 20 000
- La majorité des Coreg est locataire de ses locaux. La quasi-totalité bénéficie de mises à disposition ponctuelles pour les AG notamment
- 6 Coreg embauchent du personnel. La moyenne en ETP est de 1,6

Rubrique 2 : Vos commissions

- La technique est présente dans chaque Coreg
- Activités complémentaires :
 - Handi
 - Jeunes
 - Festival des images de l'eau delà
 - Longe cote marche aquatique
 - Formations DEJEPS et formations hyperbares
 - Rugby subaquatique
 - Sirènes et tritons
 - Rando subaquatique

Rubrique 3 : Vos clubs et SCA :

- Les thématiques abordées sur les réunions :
- Formations des dirigeants, formations aux subventions (ANS...)
- Actualités fédérales
- Informations SCA

Rubrique 4 : Questionnaire :**Problématiques rencontrées par vos clubs :**

- Accès piscine
- Encadrants/cadres insuffisant, bénévolat en baisse, encadrements de passage
- Méconnaissance des responsabilités et des obligations des clubs
- Interdictions de plongée dans des zones de cantonnement de pêche
- Contrôles effectués par Jeunesse et Sport, surtout dans le Var

Problématiques rencontrées par vos SCA :

- Globalement identiques aux contraintes des clubs
- Recrutement moniteurs sur la saison courte juillet-Aout
- Problèmes liés à l'arrêté hyperbare totalement inadapté à la plongée loisir

Communication

Contrôles effectués par Jeunesse et Sport, surtout dans le Var (travail dissimulé, E.P.I...)

Contraintes météo

Problématiques rencontrées par les Codep :

Manque de participants selon les Codep aux formations cadres, manque d'encadrants

Méconnaissance des règles fédérales, méconnaissance de leur responsabilité

Manque d'implication des clubs

Vos besoin et attentes :

Échanger sur les actions qui pourraient être dupliquées dans d'autres régions ou sur les idées novatrices, voir s'il est possible de mutualiser certaines actions, partage des bonnes pratiques

Implication des régions dans le choix des décisions du CDN, gouvernance consultative

Prises en compte des spécificités des régions

Prise en compte de l'éloignement

Prise en compte de la montée des écoles RSTC

Communication fédérale sur l'international (carte CMAS)

Évolutions attendues à court terme et orientations fédérales

Quel avenir pour bases base fédérales

Simplification administrative, cotisation unique

Tour de Table sur les présences de représentants de COREG en Conseils Maritimes de Façades et en Conférences régionales du Sport.

2 - Projet Sportif Territorial et conférences régionales du sport, DTN et tour de table :

Les conférences régionales du sport doivent aboutir à des projets sportifs avec financement à la clé.

D'après le site de l'ANS, à ce jour la plongée est peu représentée dans les divers projets sportifs.

Relance auprès des OD et des structures fédérales.

Les diverses transversales concernées :

Sport pour tous

Accès HN

Inégalité dans le sport (exemple : personne habitant des régions reculées)

Engagement du bénévole

La prévention contre toutes les formes d'incivilités, violences, etc.

Construction d'équipement et entretien d'équipement (exemple : bassin mobile)

3 - Informations diverses selon retour des régions avec tour de table :

Échanges autour de vos projets :

Quelles sont vos réussites ?

- **Corse** : remise à flot de la région, 1^{er} championnat d'apnée régional en mars 2022

- **Normandie** : base fédérale maintenue ouverte pendant le covid, premier stage initial MF2 de la région

- **AURA** : nouvelle équipe régionale qui se met en place

- **Occitanie** : mise à disposition de l'outil informatique, représentant dans chaque aire protégée

- **Ile de France** : développement de la base fédérale de Beaumont, sécurité autour de la base, financièrement équilibré qui va permettre un recrutement supplémentaire sur l'animation et la sécurité. Conception et déploiement du nouveau site internet du CR et commissions de la région.

- **Bourgogne** : augmentation du nombre de MF2 dans la région depuis 3 ans, réalisation et réussite du championnat d'apnée à Besançon il y a un mois.

- **Hauts de France** : l'application de projets au sein de l'éducation nationale (lycée, aspect sport), action sur les jeunes. Suite à cette action, 50% des jeunes des lycées ont pris une licence en 2022 (environ 500 élèves). Création d'un lieu de rencontres (convention avec un propriétaire d'une carrière (milieu naturel)). Développement de stages initiaux MF2.

Bémol : démobilisation des cadres de la région suite au Covid dans 3 commissions particulièrement.

- **Aquitaine** : actions auprès des jeunes, développement de la base fédérale de Hendaye, première structure employeuse.

- **SUD** : nouvelle région suite au découpage il y a 5 ans, remettre en place une équipe Sport Santé (pour décembre), collaboration avec l'exposition de la grotte Cosquer (prêt de matériels pour la reconstitution d'un club FFESSM, baptêmes gratuits prévus le 2 juillet)

- **Grand Est** : inventaire des cadres toutes commissions confondues, maillage des horaires de piscines et autres sites de plongée ; premières retombées de la mise en place du Sport Santé actuellement (mener localement des actions pour développer le sport santé auprès des kinés, pharmaciens, etc ..), rencontre régionale jeunes samedi prochain avec l'ensemble des activités des commissions, développement dans le scolaire (objectif pour tous les élèves de terminale : obtenir le niveau 1), puis développement de l'activité de la Gravière du Fort (divers championnats y sont prévus)

Quels sont vos prochains projets ?

- **Corse** : grande manifestation d'apnée en septembre 2022
- **Normandie** : dispositif de haut niveau, intégrer un peu plus le milieu scolaire (collèges et lycées)
- **AURA** : recensement des milieux naturels (nombreux lacs) ; mutualisation des Codep pour regrouper les sorties, les créneaux piscines ; développer et dynamiser handisub en région
- **Occitanie** : développement du sport en milieu scolaire, augmentation des cadres MF2 en apnée, investissement dans une base régionale (accès sur l'éducation, l'environnement et la sécurité)
- **Ile de France** : une animation plus dynamique de certaines commissions comme certaines activités (archéologie, hockey, nage en eau vive) présentes dans seulement quelques départements.
- **Bourgogne** ; augmentation du nombre de MF2, développement de la PSP
- **Hauts de France** : développement du Sport Santé
- **Aquitaine** : valorisation du bénévolat
- **Grand Est** : projets au sein de la Gravière avec le Luxembourg et la Belgique

Le Président a tenu à souligner la perte de 25% du bénévolat dans le mouvement sportif suite au Covid.

4 - Bilan ANS parts territoriales 2022 (Bernard SCHITLLY) :

Le CNAS : Remerciement à Aurélie du siège pour son travail.

Premier constat : Objectifs atteints

Nombre de clubs attendu 125 - Nombre de demandes club 136 soit 109%
 Nombre de Codep attendus 50 - Nombre de demandes Codep 40 soit 80%
 Et 14 Régions

	Sommes attribuées	Somme pré-affectées
Régions	189 821 euros	182 225 euros
CODEP	145 091 euros	115 375 euros
Clubs	225 886 euros	257 600 euros
Haut Niveau	155 613 euros	96 600 euros

% clubs 43,8 % Rappel objectifs 2024 part de 50 %
 En 2021 44,8 %. Nécessité d'augmenter la part des clubs à plus de 45 %

Axes d'amélioration :

Code subvention : Mauvais adressage avec parfois des corrections difficiles. Des Coreg qui mettent le Code région (géré par les CTAS), des clubs ou des Codep qui mettent le Code national (géré par le CNAS), des DOM-TOM non éligibles qui mettent le Code national (non gérés par la FFESSM)

Code action :

Beaucoup de demandeurs n'ont pas mentionné le code action, d'autres en ont mis 2 à 3.
 Pour 2023, seul le code sera à mettre pour permettre une extraction « exploitable » des données
 Pour 2023, amélioration et simplification des Codes, action avec un net distingo pour les actions qui n'entrent pas dans l'enveloppe globale (par exemple HN)

Problème de report des actions de 2020 sur 2021 et parfois même de 2020 sur 2022 pour cause Covid. Fin des reports possible.

Pour 2023 :

Un seul dossier quel que soit le nombre d'actions
 La ventilation vers les clubs : certaines régions ont trop peu de demandes club !...

Mise à disposition d'un fichier Excel pour le compte rendu des décisions.
 Ce fichier sera le même pour toutes les régions, il facilitera le travail des CTAS et du CNAS

Il y aura une trame imposée du CR par l'ANS dans le but de quantifier et motiver les refus sur un fichier à part et non sur Osiris.

Le CNAS doit changer de composition car Yvon Ropert est délégué des Codep et membre du CDN.

Nouveau tirage au sort des membres lors du forum des OD (à Marseille en septembre 2022)

L'appel à candidature sera fait début juillet : vous pouvez déjà vous porter candidat, sauf si vous êtes membre du CDN.

Composition de l'équipe du CNAS : DTN, trésorier (Emmanuel Serval), salariée (Aurélié) et le président adjoint. Plus 2 présidents COREG et 2 présidents CODEP.

CTAS : Formation en interne faite par la fédération et non plus par l'ANS, ciblée FFESSM dès le mois de janvier 2023. A rediffuser par les CTAS en région, vers les clubs et les OD.

5 - Bilan financier des régions et état financier national. Discussion sur les rétrocessions :

Toutes les régions de métropole sont représentées, sauf le Centre et la Bretagne Pays de Loire.

Rappel des étapes impactantes sur le budget national ces dernières années :

2017 achat des locaux et travaux 2018 / 2019 site internet / 2020 Covid mais quasi pas d'activités commissions / 2021 Covid et déficit des licences / 2022 Covid et déficit des licences et pleine activité des commissions / 2023 croissance maximum du coût assurance RC.

Débat sur l'état financier des Comités Régionaux et tour de table :

De manière générale, les comités régionaux n'ont pas du tout de difficultés financières, à part l'Occitanie (recrutement, et futur investissement immobilier) et l'Aquitaine (prise en charge de 25% de l'accompagnement des cadres).

Intervention du Trésorier National :

- Le budget prévisionnel de la saison 2022 était prévu avec un déficit de 587 000 euros (sur la base de 135 000 licences provisionnées). Nous devrions atterrir à 128 000 licences.

L'atterrissage au 31 août devrait être proche de - 700 000 euros suite au bilan tout récent de l'expert-comptable.

- La baisse des licences du mouvement sportif avec la COVID touche toutes les fédérations (source www.senat.fr perte financière de 20 milliards d'euros, mouvement sportif baisse en moyenne de 25% du CA et - 26 % des licenciés). Se surajoute pour la FFESSM le coût de l'informatique en amortissement incorporel qui se terminera à la fin de 2023, la RC assurances + 300%, plus le coût de l'annulation de l'AG (annulation-report) et vote électronique AG électorale.

Pour rappel : C'est le national qui absorbe les coûts informatiques (+ 2 millions d'euros) et l'augmentation des RC (+ 300 000 euros annuels) qui nous atteindra de plein fouet en 2023.

- Objectif 2023 : rééquilibrer impérativement le budget FFESSM avec un besoin de 1 million d'euros.

La stabilisation des immobilisations informatiques, la baisse des charges du siège national, la poursuite de la visio de certains CDN, la baisse de la masse salariale du siège, et surtout les gains en recettes votés lors du dernier CDN sur le coût des licences (inflation), sur le coût des cartes, sur le coût des affiliations vont participer en grande partie à ce rééquilibrage indispensable à la survie de la FFESSM. Mais c'est insuffisant. La question s'est ainsi posée de réduire les rétrocessions vers les OD.

Intervention du Président FFESSM :

- Pour la clôture de la saison 2022 : Demande faite à l'ANS d'un fond d'urgence de compensation pour réduire notre déficit année 2022, réponse attendue pour courant juillet. Devrait être favorable.
- Pour la saison 2023 : Nécessité de chercher un complément de soutien financier pour 2023. Après les efforts du siège national, les efforts des commissions nationales, les efforts demandés aux clubs (évolution des tarifs)... s'est posé la question d'un effort de la part des Comités Régionaux. Nous avons ainsi débattu hier soir sur une baisse des ristournes des licences aux COREG, seulement pour les licences adultes et pour la saison 2023 à venir.
- Rappel que nous allons subir de plein fouet pour la saison 2023, l'augmentation de plus de 300% du coût de l'assurance RC sur chaque licence : chaque licence nous coûtera plus de 2 euros supplémentaires pour la RC (en passant de 0,80 e à 3,10 e).
- Réflexion sur la réduction de la rétrocession vers les COREG. Le problème est plus hétérogène pour les CODEP qui ont des situations plus disparates. Le Règlement financier et le Règlement Intérieur permettent au CDN de fixer le montant de cette ristourne aux Comités Régionaux.

Ainsi en dehors de ne pas reporter la part de rétrocession liée à l'augmentation future du prix de la licence (fonction de l'évolution du coût de la vie) sur les OD, il est envisagé une réduction de 2 euros sur la rétrocession habituelle qui concerne les COREG pour la saison 2023 (à partir du 15 septembre 2022).

Débat sur la réduction de la rétrocession :

Nous notons que certains comités régionaux expriment leurs difficultés spécifiques lors des échanges. Il faut agir dans un contexte assez urgent, avec mise en place de solutions pragmatiques permettant de retrouver l'équilibre budgétaire pour 2023.

Quelques autres pistes sont abordées telles que le développement de services et de produits dérivés à monnayer afin de ne pas compter uniquement sur les licences. Mais ceci c'est pour du moyen terme.

Concernant les subventions : le contrat de développement avec l'ANS et la Direction des sports est garanti sur 4 ans (88 000 euros par an), le contrat de performance est fixe à 159 000 euros par an (pas d'évolution à ce stade malgré nos 2 nouvelles disciplines reconnus de Haut Niveau). Il reste une part complémentaire dite variable pour le Sport Santé dont le dossier a été rempli et qui ne sera étudié par l'ANS qu'à l'automne. Enfin notre demande d'appel à projet pour la transition numérique des fédérations (60 KE) concernant le e-learning, déposé fin avril ne sera étudié qu'en septembre.

*** Un vote du CDN sera fait à la reprise du Comité Directeur après le déjeuner, pour permettre un temps de réflexion de chaque membre avant le vote.

7 - Point SCA (Jo VRIJENS) :

Deux régions (AURA et Normandie) n'ont pas de représentant des SCA

Pour AURA, élection à la prochaine AG

Normandie : pas de candidature à ce jour

Problèmes récurrents des SCA :

- Recrutement de moniteur pour l'été
- Recrutement sécurité surface (à argumenter auprès du Ministère du Travail)

Sur les produits : PE40 à 14 Ans, niveau 1 à 12 ans, PE12 à 10 ans

Réunion du samedi 18 juin 2022, 15h00-19h00

Présents :

BOISFARD Cyrilan – BOUVET Odile – BURTHET Catherine – CHANAL Emmanuel – CHEREL Catherine – DI MEGLIO Frédéric – DUMAS Patrick – FELIX Valérie – FERRETTI Jean Louis – HEITZ Camille - LAMBINET Michel – LAMERAT Patrick - LARVOIRE Isabelle – LECORGUILLE Jo – MARAN Vincent - MARGOUET Chantal – MIGNON Pascale - PERON Nathalie – RAISIN DADRE Laurent – ROPERT Yvon – SCHITTLY Bernard – VRIJENS Jo

Absents et excusés : DRILLON Pierre, GRANDJEAN Bruno, SERVAL Emmanuel (en partie)

Assistaient également :

Alain DELMAS	Chargé de missions
Sophie MAES	Directrice Administrative
Cécile NOEL	Secrétaire de séance
Richard THOMAS	DTN

Présidents Comités Régionaux :

- Mr Sébastien ALLEGRE	Nouvelle Aquitaine
- Mme Myriam ZIANE représentée par Cyrilan BOISFARD	Bourgogne Franche Comté –
- Mr Jean Yves REDUREAU	Bretagne Pays de la Loire
- Mr Pascal MARC	Centre – <i>Absent et excusé</i>
- Mr Jo VRIJENS	Corse
- Mr Bernard SCHITTLY	Est
- Mr Antoine CAPELLE	Guadeloupe – <i>Absent et excusé</i>
- Mr Francis MERLO représenté par Patrick SAVOUREY	Ile de France – <i>Absent et excusé</i>
- Mr Joël LEBRET	Normandie

- Mr Marie Christine ORTOLE
- Mr Bruno ENGELS
- Mr Vincent SCOTTO
- Mr Jean Marc CHAREL
- Mme Catherine BURTHÉRET
- Mme Victoire TETOKA
- Mr Jean Claude JONAC
- Mme Nicole BOULAY

Martinique – *Absente et excusée*
Hauts de France
Nouvelle Calédonie – *Absent et excusé*
La Réunion – *Absent et excusé*
Auvergne Rhône Alpes
Polynésie Française – *Absente et excusée*
Sud - Provence Alpes Côte d'Azur
Occitanie - Pyrénées Méditerranée

Présidents Commissions Nationales :

- Mr Thiery BERTRAND	Apnée – <i>Absent et excusé</i>
- Mr Hervé ALFONSI	Archéologie – <i>Absent et excusé</i>
- Mr Jacques DUMAS	Biologie et Environnement – <i>Absent et excusé</i>
- Mr Dominique RUAUX	Hockey Sub
- Mr Tony MERLE représenté par Jean Claude JONAC	Juridique -
- Dr Anne HENCKES	Médicale et de Prévention - <i>Absente et excusée</i>
- Mr Pierre Jean BONTOUX	Nage avec Palmes
- Mr Patrick DUPRAT	Nage en Eau Vive - <i>Absent et excusé</i>
- Mr Serge ZAEPFEL	Orientation Sub
- Mr Joël BRECHAIRE représenté par Henri JULIA	Pêche Sous-Marine -
- Mr Patrick RAGOT	Photo Vidéo - <i>Absent et excusé</i>
- Mr Jean Michel FERRANDEZ représenté par Jean Pierre STEFANATO	Plongée Souterraine -
- Mr Olivier TIBERGHIE	Plongée Sportive en Piscine - <i>Absent et excusé</i>
- Mr Grégory POIRIER représenté par Patrick LAMERAT	Technique -
- Mr Christophe MARTINEL	Tir sur Cible

La plupart des absents et excusés vont se connecter en visio pour suivre les débats et réaliser leur rapport.

1 - Point du Secrétaire Général sur licences, relations commissions :

- Point sur les licences et les brevets. Voir page 3.

2 - Point du Trésorier Général et Trésorière Générale Adjointe sur budgets des commissions :

- Point sur le budget objectif 2023. Budget des commissions contraint à 1 million d'euros. Réunion des budgets la semaine prochaine en visio, commission par commission sur 3 jours.

3 - Point de la Directrice Administrative (Sophie MAES) :

Depuis 23 ans à la fédération : d'abord secrétaire, puis chef du service secrétariat. Aujourd'hui, directrice administrative depuis le départ du directeur général, Jean-Marc Broner.

Assure le lien entre les élus et les salariés

Pour les demandes d'extraction, les faire dorénavant au service secrétariat

Préparation d'un trombinoscope des salariés du siège pour le forum des OD

Organisation des CDN : rappel → retourner les bulletins de réservation au plus tôt.

4 - Point du Président :

Vote du CDN concernant la rétrocession sur le prix des licences (suite au long débat du matin) :

Elargir aux comités régionaux l'effort financier du national, des commissions, et des clubs suite aux décisions précédentes.

Certains comités régionaux ont pu exprimer lors des échanges du matin leurs difficultés spécifiques.

La baisse de la ristourne des licences adultes vers les COREG (- 2 euros) permettra d'amortir l'augmentation du coût des assurances de la RC.

Résolution 22/27 :

Vote : Sur l'évolution du prix de la licence pour la saison 2023 (réalisée en fonction de l'évolution du coût de la vie), pas de rétrocession complémentaire pour les O.D

Contre : 0 **Abstention :** 0

Vote : Adopté à l'unanimité

Résolution 22/28 :

Vote : Pour les licences seulement adultes, réduction de la rétrocession habituelle COREG de 2 euros pour la saison 2023.

Si l'exercice final 2023 est excédentaire, une compensation sera faite avec reversion partielle vers les COREG.

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

Assemblées Générales et Forum des O.D :

Forum des OD du 24 au 25 septembre à Marseille. Modalités et programme seront exposés plus loin.

AG Ordinaire pour entériner la saison 2021, sur les rapports moral et financier et vote des comptes qui se feront (comme annoncé lors de l'AG électorale) le dimanche matin du forum.

AG ordinaire les 3 et 4 décembre à Nantes pour entériner la saison 2022, suivi de l'AGE pour modifier une partie des statuts afin de s'adapter en particulier à la nouvelle loi de démocratisation du sport (publié au Journal Officiel du 2 mars 2022).

Renouvellement de la délégation auprès du ministère des Sports repoussée à fin juillet 2022 pour raison juridique (suite au jugement du tribunal demandant de nouvelles élections).

Filière métier plongée :

Dans le cadre de France Compétences pour toutes les filières sportives, réactivation des travaux sur le DE plongée avec la Direction des Sports, bureau DS.3B, dans le cadre des référentiels.

Réponse à 3 demandes de la Direction des Sports à inclure dans le MFT afin de pouvoir conserver les équivalences actuelles des UC3 et UC4 du DE.

PPF : pour les commissions HN (nap, hockey et apnée), l'observateur et référent de l'ANS est venu travailler avec le DTN la semaine dernière.

Préfecture Maritime Méditerranée : Vu le pic d'accidentologie de mai-juin, échanges sécurité le 30 mai avec la Préfecture Maritime. Rediffusion de l'affiche réalisée avec ministère des sports et ministère de la mer l'été dernier, texte de rappels de bonne conduite et préconisations, envoyés aux OD et parution dans Subaqua et sur le Facebook de la Fédération

Autres types de licences : « licence aidant - accompagnant, non participant aux activités subaquatiques »

Politique de rajeunissement de la filière : A 12 ans Niveau 1 sans dérogation, 14 ans PE40 avec notion de précautions, le PE12 à 10 ans. Politique de rajeunissement portée par les commissions.

Personnel salarié : Claire Legain quitte la fédération en octobre pour de nouveaux projets d'auto-entreprise. Ne sera pas remplacée (économies salariales).

Privilégier le recrutement à court terme d'un chef de projet informatique en prestataire externe.

Au siège national : stagiaire depuis 2 mois en communication digitale, qui anime les réseaux et la page de la fédération avec des vidéos et reportages (notamment repris par la plateforme Sport en France

Conseil des Sages: demande de Jean-Louis Blanchard pour intégrer le conseil. En tant qu'ancien président, il obtient de droit son passage au conseil.

Nombreuses conventions : Voir page 2.

SeaCleaners / UICN nous devenons membre de droit / GNPU / Asso Mer Terre / UCPA ...

Championnat de France multi activités 2023 : initialement prévu à l'Aquapolis de Limoges. Malheureusement, pour des raisons politiques et financières, la Communauté des Communes vient juste de s'y opposer.

5 - Programme du Forum des OD + AG validation saison 2021, 24-25 septembre Marseille :

« Ensemble, participons à la fédération de demain ».

Lieu : au World Trade Center à Marseille. Début le samedi à 14h, fin le dimanche à 12h30.

Intégration de l'AG dans le Forum pour validation finale de la saison 2021, le dimanche de 9h-10h.

Thèmes abordés, programme quasiment définitif (sujet encore à quelques ajustements) :

1^{er} thème : Former et motiver cadres et dirigeants bénévoles :
Compte rendu de l'enquête bénévolat (2000 réponses)
Rajeunissement de la filière
Dialogue sur le développement des pratiques
Innovation de l'offre : nouvelles licences, nouvelles cartes, nouveaux ATP

2^{ème} thème : Organiser un projet de développement à l'échelle des Codeps et Clubs :
Projet associatif ; appuis sur le projet sportif fédéral
Subventions part territoriales de l'ANS
Autres subventions, partenariats et mécénat
Aide organisationnelle, matérielle, financière : Interclub, OD...

3^{ème} thème : Préparer la gouvernance fédérale de demain :
Modifications statutaires FFESSM, du culturel au structurel
Réorganisation des AG nationales
Nouvelles politiques publiques : observatoire REX, sport santé, sciences participatives...
Économie sociale et solidaire

Qu'attendons-nous de ce forum ?

Alimenter le projet fédéral par une part de démocratie participative venant soutenir une démocratie représentative élue.
Réalisation d'une promesse électorale, c'est un levier de développement de notre fédération
Lutte contre la verticalité descendante ; participation des acteurs OD, intégration des corps intermédiaires.
Concept de fédérer la communauté fédérale, concept de nouvelle gouvernance.

6 - Réorganisation AG au futur, débat avec les régions et commissions (Fred DI MEGLIO):

Concernant les commissions, débat après information sur le RI (art IV.1.1.4). Seul vraiment s'impose un rapport présenté devant l'AG elle-même.

Le vote en soi des rapports des commissions n'est pas obligatoire réglementairement, seule est nécessaire leur présentation. Donc ceci sera applicable à l'AG de décembre de Nantes.

L'ensemble des commissions nationales semble vraiment favorable à la suppression des réunions du samedi matin qui sont peu pertinentes et souvent peu productives par leur cadrage. Ces réunions avec la location de 15 salles ont un coût financier non négligeable.

De manière générale, une réunion annuelle présentielle est nécessaire pour les commissions, mais pas obligatoirement durant l'AG.

Cependant, il y a la crainte de voir moins de monde se déplacer, de moins fédérer.

La commission technique ne serait pas concernée en soi par cette suppression. Car sa réunion remplit 80 % des personnes de l'AG le samedi matin.

Voir ces possibilités pour l'AG de Nantes : pas de vote des rapports des commissions, pas de réunions des commissions le samedi matin (si cela est possible d'annuler la réservation des 15 salles du samedi matin). Par contre un espace d'exposition pour chaque commission dans le hall d'accueil est à prévoir. Et cette réorganisation peut laisser une place temporelle à des colloques sur les sujets d'actualités.

Ceci sera abordé lors du Forum des OD de septembre (Format d'AG, contenu et moyens).

7 - Pass'Sport jeunes, saison à venir (Jean-Lou FERRETTI) :

Le Pass'Sport est une allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant / jeune adulte pour financer tout ou partie de son inscription dans une association sportive volontaire et lui permettre de participer aux activités qu'elle organise au titre de la saison 2022-2023

Qui est concerné ?

Les personnes nées entre le 16 septembre 2004 et le 31 décembre 2016 bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (6 à 17 ans révolus)

Les personnes nées entre le 1^{er} juin 2002 et le 31 décembre 2016 bénéficiant de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (6 à 20 ans)

Les personnes nées entre le 16 septembre 1991 et le 31 décembre 2003 bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapée (16 à 30 ans)

Bilan 2021

1 112 641 bénéficiaires, 54 926 structures, 69 235 créations de comptes asso

Comment cela fonctionne ?

Le Pass'Sport est une réduction de 50 euros pour l'inscription dans un club sportif. Ce coupon de réduction est personnel et utilisable qu'une seule fois auprès du club choisi. Le Pass'Sport est une aide cumulable avec les autres aides mises en place notamment par les collectivités.

Ouverture du dispositif le 1^{er} juin 2022 / clôture du dispositif le 31 décembre 2022 avec simplification de la procédure

Les familles ne pourront présenter leur Pass'Sport qu'à partir du 15 juillet 2022 (date d'envoi des codes d'accès au Pass'Sport). La première phase du 1^{er} juin au 15 juillet sera l'occasion de communiquer sur le dispositif et d'accompagner les clubs dans la création du compte asso (LCA). Le bénéfice du Pass'Sport est rétroactif (un jeune inscrit entre le 1^{er} juin et le 15 juillet pourra bénéficier rétroactivement de la réduction sur présentation du Pass'Sport)

Le remboursement sera réalisé directement par l'État (Agence des Services et Paiement) et non plus via les CDOS comme tiers payeur.

NOUVEAUTE pour cette saison : Les étudiants boursiers pourront être bénéficiaires

Le CNOF a lancé au 1^{er} juin un guichet unique que vous pourrez contacter par téléphone ou mail pour poser vos questions sur l'édition 2022. Les hotlines mises en place sont maintenues et l'adresse mail passsport@cnohf.org reste opérationnelle.

8 – Plan Développement Jeunes sur l'Olympiade (Odile Bouvet, Patrick Dumas et Emmanuel Serval) :

Les axes stratégiques :

1 Création d'un collectif national

Impulser la politique fédérale en créant un collectif

Catalogue de jeux

Recensement sites plongée dans l'espace proche

Création d'un module encadrement jeunes

Challenge subaquatique jeunes

Certification adaptée aux jeunes

2 Communiquer, valoriser et innover

Création d'une page « jeune reporter » dans Subaqua

Création d'un slogan pour les jeunes

Relookage du passeport jeunes

Implication sur des actions écologiques avec trophée

Rencontre des jeunes au salon de la plongée

3 Structurer la transversalité

Création d'un cursus « animateur de commission » piloté par Emmanuel Serval

4 Développer le lien avec le milieu scolaire et susciter des vocations

Développement de l'activité scolaire avec l'UNSS

Obtention de licences scolaires à tarif réduit

Développement de l'activité « jeunes » sur le temps scolaire

Retour sur le challenge subaquatique des jeunes (piloté par Pascal Enjalbert) :

2 étapes :

Un challenge subaquatique régional (en piscine) organisé par chaque région de janvier à mars 2023 avec un cahier des charges proposant une série de jeux transversaux afin de sélectionner des jeunes (possibilité de le faire au niveau d'un Codep ou d'un club si la région ne le fait pas)

Un challenge national (en piscine) en octobre 2023 durant les vacances scolaires à Toulouse, avec sélection régionales de janvier à avril 2023 (en 2024 dans le Nord de la France). Ce challenge remplacera les RIPE et permettra à toutes les régions qui le souhaitent, de participer.

9 - Plan Sport Santé sur l'olympiade, commissions et régions (Frédéric Di Meglio) :

Olympiade 2021-2024

Stratégie nationale FFESSM sur le Sport Santé :

- inscrite dans le plan de développement de notre fédération (PSF)
- enjeu de santé publique
- une des priorités des politiques publiques 2019-2024
- notre programme de développement s'inscrit dans les 4 axes de la stratégie nationale de l'État

Déclinaison de notre plan selon les 4 axes des politiques publiques :

1 Promotion de la santé et du bien-être par l'activité physique et sportive (APS)

Dossier Subaqua « palmer vers son Bien-être et sa Santé » Sept-oct 2021

Dossier Subaqua « Témoignages Histoire de vie » nov-déc 2022

Mobilisation des clubs sur ce concept : changer de paradigme (*évoluer d'un concept d'activité à risques à la mise en avant des bienfaits*)

Rayonnement territorial avec appropriation par les OD de cette sensibilisation

Salon de la plongée : espace bien-être, sport santé et Handisub sur notre stand

2 Développement de l'offre de l'activité physique adaptée (APA) et du sport sur Ordonnance

Développement de la mission Handisub : autonomie financière, transversalité, tronc commun formation des cadres, réalisation 2021-2022

Module de formation Sport Santé dédié aux activités subaquatiques : stage national à Lyon en février 2022, Rennes en octobre 2022, à poursuivre avec un essaimage progressif à l'échelle régionale.

Cartographie des clubs et des cadres formés : à réaliser pour 2023 pour la Direction des sports.

Carnet de suivi Sport Santé FFESSM du pratiquant : réalisation fin 2021, volet pratiquant, volet médecin, volet éducateur sportif, suivi des séances. Diffusion fin 2021 -2022

Sensibilisation des Médecins fédéraux, prescripteurs du sport sur ordonnance des activités subaquatiques : rôle de la Commission Médicale et de Prévention

Recherche d'un Mécénat Handisub et Sport Santé : recherche d'une fondation, dossier Erasmus sport à l'échelle européenne déposé pour 2023

3 Protection de la santé des sportifs et pratiquants. Renforcement de la sécurité des pratiques

Affiche Sécurité plongée : avec logo Ministère des Sports et Ministère Mer, parution dans Subaqua juillet-août chaque année

Achat logiciel suivi médical sportifs de haut-niveau pour la SMR : fin 2021, protocole d'examen Surveillance Médicale Renforcée des sportifs sur liste, trois disciplines Haut Niveau pour 2022 (NAP, Apnée, Hockey) au lieu d'une.

4 Renforcement et diffusion des connaissances sur APS et santé

Dossier national REX pour retour d'expérience, lancement fin 2022

Observatoire de veille sanitaire accidentologie : sur le modèle FF de montage-escalade + rubrique Subaqua

Plan fédéral de prévention et de lutte antidopage

Mise en route 2022 : prévention, éducation, formation, implication du médecin coordinateur de la SMR et des Personnes Encadrant le Sportif (PES)

Suites de l'axe 1 : Publications sur Bien-être et Santé avec nos activités subaquatiques, création d'un tiré à part de ce dossier : adressé aux institutions et à nos clubs, idem pour livret de suivi du pratiquant

Travaux de recherches « Études et Sports Sous-Marins »

Thèse de doctorat d'économie : sur la gestion du stress professionnel et stratégie d'ajustement par la pratique plongée loisir

Étude médicale initiée avec CHU de Nice sur le stress post-traumatique

Apnée et suivi du Covid « long »

Bibliographie sur les bienfaits de la plongée et activités subaquatiques : psycho-cognitifs, sociaux, physiques

10 - Informations diverses :

Bureau des Médailles (Jo Vrijens) :

Médailles de bronze : 85 demandes, toutes validées

Médailles d'argent : 19 demandes, 4 refusées pour manque d'informations

Médailles d'or : 12 demandes, 1 refusée

Mise en place nécessaire d'un petit fascicule explicatif destiné aux OD et clubs sur la demande de médailles

Modification du règlement intérieur à faire : possibilité pour un président d'un club de faire une demande de médaille de bronze (actuellement pas dans le règlement).

Travail sur la conception d'un test unique pour évaluer l'aisance aquatique (Patrick Savourey) :

Équilibre entre ASSN et sauvénage. Test qui vise la population des 7 et 8 ans, hors champs scolaire, hors milieu scolaire.

« **Savoir nager en sécurité** » : Si le ministère décide qu'il ne s'agit que de natation, les moniteurs et DE de la fédération n'auront plus la possibilité d'encadrer le sauvénage.

Réflexion repoussée à l'automne concernant le rôle de la fédération.

AFNOR : 7200 euros de cotisation car nous suivons tous les dossiers.

Intérêt d'être contributeur ? (Mineur ou majeur)

Devenir contributeur mineur permettrait de ne payer que 50% de la contribution.

11 - Point et questions de chaque Commission, ordre de passage selon déroulé :

Le Président adjoint B SCHITTLY remplace le Président F DI MEGLIO qui se rend sur l'opération « EDF » pour la tentative de record du monde d'apnée piscine et lancement des JO à Marseille.

• **Commission Nationale Nage en Eau Vive :**

1 Modification du Règlement Sportif

- Modification des catégories Master :
 - M4 = 65 – 74 ans
 - M5 = 75 – 84 ans
 - M6 = + de 85 ans
- Pour la catégorie Poussin
 - Remplacer 9 ans et moins par 8 et 9 ans (Pages 8 & 9 du Règlement sportif)

Résolution 22/29 :

Vote : modifications du règlement sportif

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

2 Nomination instructeur National NEV

Suite accord des présidents de région et du collège des instructeurs, validation au titre d'Instructeur National NEV de Monsieur Olivier DAVID (Comité Régional AURA)

Résolution 22/30 :

Vote : Nomination IN de NEV

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

Vote sur le rapport

Résolution 22/31 :

Vote : Approbation du rapport NEV

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

• **Commission Nationale Archéologie :**

Présentation du rapport. Pas de question.

Vote sur le rapport

Résolution 22/32 :

Vote : Approbation du rapport Archéologie

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

- **Commission Nationale Orientation Subaquatique :**

Présentation du rapport.

Présentation d'un film sur la Coupe d'Europe à la GDF

Pas de question.

Vote sur le rapport

Résolution 22/33 :

Vote : Approbation du rapport Orientation

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

- **Commission Nationale Photo Vidéo :**

Présentation du rapport.

Pas de question.

Vote sur le rapport

Résolution 22/34 :

Vote : Approbation du rapport Photo video

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

Réunion du dimanche 19 juin 2022, 9h00-13h00

Présents :

BOISFARD Cyrian – BOUVET Odile (visio) – BURTHETER Catherine – CHANAL Emmanuel – CHEREL Catherine – DI MEGLIO Frédéric – DUMAS Patrick – FELIX Valérie – FERRETTI Jean Louis – HEITZ Camille - LAMBINET Michel – LAMERAT Patrick - LARVOIRE Isabelle – LECORGUILLE Jo – MARAN Vincent - MARGOUET Chantal – MIGNON Pascale - PERON Nathalie – RAISIN DADRE Laurent – ROPERT Yvon – SCHITTLY Bernard – SERVAL Emmanuel – VRIJENS Jo

Absents et excusés : DRILLON Pierre, DELMAS Alain, GRANDJEAN Bruno,

Assistaient également :

Alain DELMAS	Chargé de missions
Sophie MAES	Directrice Administrative
Cécile NOEL	Secrétaire de séance
Richard THOMAS	DTN

Présidents Comités Régionaux :

- Mr Sébastien ALLEGRE	Nouvelle Aquitaine
- Mme Myriam ZIANE représentée par Cyrian BOISFARD	Bourgogne Franche Comté –
- Mr Jean Yves REDUREAU	Bretagne Pays de la Loire
- Mr Pascal MARC	Centre – <i>Absent et excusé</i>
- Mr Jo VRIJENS	Corse
- Mr Bernard SCHITTLY	Est
- Mr Antoine CAPELLE	Guadeloupe – <i>Absent et excusé</i>
- Mr Francis MERLO représenté par Patrick SAVOUREY	Ile de France –
- Mr Joël LEBRET	Normandie
- Mr Marie Christine ORTOLE	Martinique – <i>Absente et excusée</i>
- Mr Bruno ENGELS	Hauts de France
- Mr Laurent SCOTTO	Nouvelle Calédonie – <i>Absent et excusé</i>
- Mr Jean Marc CHAREL	La Réunion – <i>Absent et excusé</i>
- Mme Catherine BURTHETER	Auvergne Rhône Alpes – <i>Absente et excusée</i>
- Mme Victoire TETOKA	Polynésie Française – <i>Absente et excusée</i>
- Mr Jean Claude JONAC	Sud - Provence Alpes Côte d'Azur
- Mme Nicole BOULAY	Occitanie - Pyrénées Méditerranée

Présidents Commissions Nationales :

- Mr Thiery BERTRAND	Apnée
- Mr Hervé ALFONSI	Archéologie – <i>Absent et excusé</i>
- Mr Jacques DUMAS représenté par Sandrine SAUGE MERLE	Biologie et Environnement –
- Mr Dominique RUAUX	Hockey Sub
- Mr Tony MERLE représenté par Jean Claude JONAC	Juridique -
- Dr Anne HENCKES	Médicale et de Prévention - <i>Visio</i>
- Mr Pierre Jean BONTOUX	Nage avec Palmes
- Mr Patrick DUPRAT	Nage en Eau Vive - <i>Absent et excusé</i>
- Mr Serge ZAEPFEL	Orientation Sub
- Mr Joël BRECHAIRE représenté par Henri JULIA	Pêche Sous-Marine -
- Mr Patrick RAGOT	Photo Vidéo - <i>Visio</i>
- Mr Jean Michel FERRANDEZ représenté par Jean Pierre STEFANATO	Plongée Souterraine -
- Mr Olivier TIBERGHIEN	Plongée Sportive en Piscine - <i>Visio</i>
- Mr Grégory POIRIER représenté par Patrick LAMERAT	Technique -
- Mr Christophe MARTINEL	Tir sur Cible

• **Commission Juridique Nationale :**

Présentation du rapport.

Pas de question.

Vote sur le rapport

Résolution 22/35 :

Vote : Approbation du rapport de la Juridique

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

• **Commission Nationale Nage avec Palmes :**

Présentation du rapport.

Pas de question.

Vote sur le rapport

Résolution 22/36 :

Vote : Approbation du rapport de la NAP

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

• **Commission Nationale Pêche Sous-Marine :**

Confédération nationale de pêche en mer :

Regroupement des fédérations représentant les différentes pêches récréatives, à la demande du ministère de la Mer. Frais entrée à 500 €. Est-ce que la FFESSM souhaite être présente dans cette confédération ?

Résolution 22/37 :

Vote : Acceptation et mandat pour le Président de notre commission d'y participer.

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

Salon européen des pêches en mer :

Participation de la commission à ce salon européen des pêches en Mer (Du 3 au 5 mars 2023) ?

Avis favorable, voir avec les trésoriers qui travaillent actuellement sur le budget des commissions.

Résolution 22/38 :

Vote : accord de principe

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

Création ATP Pass' pêche sous-marine ?

Réponse : Le Pass découverte, remanié récemment, a été créé pour faire découvrir 3 activités. Il rentre ainsi dans le cadre de la découverte de la PSM.

RIFA activités sans scaphandre

Rifa commun aux activités sans scaphandre ?

Réponse : il faut l'accord de toutes les activités sans scaphandre. A développer et à présenter au prochain CDN. Le secrétaire général sera chargé de la coordination inter-commissions.

Résolution 22/39 :

Vote : Etude d'un RIFA commun sans scaphandre, réflexion inter-commissions

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

Recyclage des RIFA ?

Question non portée à l'ordre du jour du CDN au préalable.

Réponse : Débat. Pas de réponse à ce jour. C'est beaucoup plus complexe car impactant le scaphandre.

Titularisation de 2 instructeurs nationaux :

Mr Christian MILLE (PACA Sud) & Mr Louis FLORES (Occitanie)

Résolution 22/40 :

Vote : nominations IN de pêche s/m

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

Vote sur le rapport

Résolution 22/41 :

Vote : Approbation du rapport Pêche s/m

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

- **Commission Nationale Apnée :**

Modification du Manuel de Formation Apnée – Partie MEF2

Remise du texte complet dans l'ordre chronologique du cursus.

Rajout d'un temps limite (2 ans) pour une nouvelle présentation suite à un ajournement

Modifications des attendus pour les épreuves du groupe 2 : GROUPE 2

Modifications pour les épreuves théoriques

Modifications pour l'épreuve de sauvetage ajout

Résolution 22/42 :

Vote : modifications du Manuel de formation

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

Initiateur Entraîneur 1^{er} degré chez les jeunes :

Passage de l'examen Initiateur Entraîneur 1^{er} degré (IE1) à partir de l'âge de 16 ans. Idem pour le RIFA Apnée. Ils encadreront sous la responsabilité d'un DP majeur. Débat.

La commission technique y travaille déjà (mais avec implication du code du sport).

Réponse :

L'avis de principe est favorable dans le cadre du rajeunissement, mais nécessité d'une vision transversale inter-commissions au moins sportives. Pas de vote à ce jour.

Mission conjointe à toutes les commissions (IE à 16 ans). Projet commun à proposer au CDN, coordonné par le secrétaire général, et appuis techniques de Alain Delmas et le MFN.

Initiateur Entraîneur 2^{ème} degré 1* CMAS encadrement en fosse jusqu'à 20m :

Les IE2 1* CMAS sont des cadres Apnéistes Expert en Eau Libre. La demande de la Commission est que ces IE2 puissent encadrer sans la présence d'un Moniteur Entraîneur Fédéral 1^{er} degré en fosse jusqu'à 20 m.

Résolution 22/43 :

Vote : Périmètre des IE2 en fosse 20m

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

Évolution du règlement piscine pour saison 2023 :

Résolution 22/44 :

Vote : évolution de certains points du règlement piscine

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

Profondeur et localisation officielle de la Base Fédérale de Beaumont sur Oise :

Réponse : demande du DTN au CTN Jérôme HLADKY de réaliser officiellement cette mesure.

Puis ensuite décision au niveau de la commission nationale d'apnée.

Intervention du CDN s'il y a conflit

Vote sur le rapport et félicitations pour les 5 médailles du Championnat du monde apnée piscine de Belgrade (en particulier Guillaume Bourdilla qui obtient 3 médailles).

Résolution 22/45 :

Vote : Approbation du rapport Apnée

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

• Commission Médicale et de Prévention Nationale :

Cursus plongée jeunes.

La CTN a sollicité l'avis de la CMPN pour l'accès au PE 12 dès 10 ans.

Il n'y a aucun fondement scientifique pour donner des seuils limite de profondeur en fonction de l'âge. La CMPN n'a pas d'avis dogmatique sur cette question et propose en annexe à ce rapport **des conseils pour optimiser les conditions de plongée des jeunes, à diffuser aux encadrants.**

Réponse : Acte, publication sur le site de la CTN, et article dans Subaqua

Suppression des seuils de température limite pour la plongée des jeunes.

Remplacer ceux-ci par les précautions suivantes :

- port d'une protection thermique adaptée à la taille et au gabarit du jeune ainsi qu'à la température de l'eau
- consignes claires données au jeune de signaler toute sensation de froid désagréable durant la plongée
- surveillance attentive du jeune par l'encadrant et en particulier de son comportement et de manifestations d'inconfort thermique

Réponse : Acte, modification des éléments. Noter que ceci est validé par tous les présidents des CTR.

Lutte contre le dopage et les conduites dopantes.

A la demande du référent dopage (Dr Eric Sarazin), la CMPN se pose volontiers en commission transversale de support sur les questions de dopage et conduites dopantes.

La priorité actuelle définie porte sur les disciplines sportives de Haut Niveau avec nécessité de formations.

Le médecin référent proposera des dates de formation courte aux 3 commissions sportives HN.

Tenant compte du projet à terme de développer une culture anti-dopage auprès de l'ensemble des sportifs la CMPN souhaite démarrer une campagne de communication auprès de l'ensemble des commissions et responsables fédéraux (axée davantage sur les comportements), à monter progressivement en puissance au fil des années. Si ce projet est accepté, nous nous rapprocherons de M. Pierre Drillon pour sa mise en œuvre.

Réponse : Pour des formations courtes destinées aux référents des trois commissions sportives de HN. Communication validée également.

Compétition d'apnée à poids constant.

A la demande du MFN, la CMPN a travaillé sur les **questions spécifiques de la surveillance médicale de la compétition d'apnée eau libre en poids constant.**

a) Cette surveillance médicale de compétition est une mission différente du soutien médical de l'Équipe de France. Afin de sécuriser juridiquement les organisateurs et le médecin assurant cette surveillance médicale de compétition, la CMPN évoque un « contrat de surveillance médicale de compétition ».

Réponse de Bernard Schittly : l'assurance AXA de la licence de base couvre l'ensemble des activités de surveillance médicale d'épreuve et soins qui peuvent en découler.

Réponse de Fred Di Meglio : vu le caractère particulier de la compétition apnée eau libre, nous demanderons une attestation nominative pour le médecin surveillant l'épreuve par notre assureur cabinet Lafont.

- b) Un CACI est requis pour le compétiteur, dans les conditions définies par la réglementation fédérale. La CMPN recommande la **responsabilisation du pratiquant** vis-à-vis de son état de santé et à cette fin propose :
1. **Pas de questionnaire pré compétition** : ce qui est le cas actuellement. Cela apparait pour la CMPN inadapté dans la mesure où si le compétiteur se présente à la compétition avec un motif de contre-indication médicale, ce questionnaire a toute chance de ne pas être rempli avec sincérité
 2. D'adresser la **note d'information** proposée par la CMPN à chaque inscrit à cette compétition, qu'il devra attester avoir lue, le double signé devant être remis aux organisateurs au plus tard à l'ouverture de la compétition. Cette note vise à responsabiliser le compétiteur et à dégager de toute responsabilité les organisateurs et le médecin de surveillance en cas d'accident en lien avec un état de santé préexistant.

Réponse de Fred Di Meglio : La mise en application cette année de ce nouveau mode opératoire pour dans moins de 15 jours n'est pas fonctionnelle. Mise en application seulement pour la compétition 2023. A étudier avec Bernard Schitlly, le MFN, et le médecin de la commission.

Résolution 22/46 :

Vote : Application de cette note d'information seulement à partir de 2023

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

Vote sur le rapport

Résolution 22/47 :

Vote : Approbation du rapport de la Médicale

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

- **Commission Nationale Plongée Souterraine :**

Manuel de Formation en Plongée Souterraine MFPS pour validation :

Assemblage et homogénéisation en un seul format de documents épars.

Résolution 22/48 :

Vote : Assemblage et Homogénéisation des documents du MFPS

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

Qualification Sidemount en accord avec la CTN

Cette qualification est proposée mais non obligatoire.

Résolution 22/49 :

Vote : Formation complémentaire Sidemount

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

Qualification Scooter sous-marin (DPV)

Cette qualification est proposée mais non obligatoire

Résolution 22/50 :

Vote : Formation complémentaire

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

Présentation de la charte plongée souterraine responsable Longitude 181 – FFESSM pour validation.

Réponse : C'est une information, en complément de la convention actuelle avec la FFESSM.

Vote sur le rapport

Résolution 22/51 :

Vote : Approbation du rapport de la Plongée Souterraine

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

- **Commission Technique Nationale :**

Modifications des consignes concernant la plongée jeune 8 – 16 ans

La CTN a interrogé la CMPN sur l'âge d'accès au PE12, N1 et PE40.

La CMPN a élaboré une fiche de conseils pour optimiser les conditions de plongées des jeunes de 8 à 16 ans. La CTN remercie la Commission Médicale Nationale pour le travail que celle-ci a effectué et propose au CDN de modifier les conditions de pratiques en utilisant cette fiche conseils.

Accepté à l'unanimité par les présidents de CTR qui se sont exprimés par mail.

Réponse du Président : Déjà validé avec le rapport de la Commission Médicale et de Prévention,

Validation PE12 à 10 ans

L'âge minimum de validation du PE12 m est à l'heure actuelle à partir de 12 ans. La CTN demande au CDN que cet âge soit abaissé à 10 ans. Accepté à l'unanimité par les présidents de CTR qui se sont exprimés par mail.

Résolution 22/52 :

Vote : Validation du PE12 à partir de 10 ans.

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

Modification du Règlement du Collège des IN :

4.3.5 Nomination des Instructeurs Fédéraux Nationaux Stagiaires

Projet de Modification :

Le délégué du CIFN communique au président de la CTN les candidatures acceptées par le CIFN.

Le président de la CTN informe le CDN des candidatures acceptées par le CIFN.

Le délégué du CIFN informe tous les candidats des résultats du vote les concernant. Il transmet aux candidats retenus un exemplaire du présent règlement, l'annuaire des membres du CIFN ainsi que tous les éléments et conseils pour le bon déroulement de leur cursus.

Résolution 22/53 :

Vote : sur cette modification du règlement du Collège des IN.

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

Pérennisation des accords avec les 5 recycleurs CCR actuels

Les équivalences recycleurs Triton, SF2, Shark se terminaient le 31/12/2021. La CTN demande la pérennisation des accords avec les 5 recycleurs actuels. Accepté à l'unanimité par les présidents de CTR.

Résolution 22/54 :

Vote : Pérennisation des accords recycleurs CCR actuels

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

Travaux sur l'allègement de la théorie du niveau IV pour coller au besoin réel du guide de palanquée.

Résolution 22/55 :

Vote : Vote de confiance pour poursuivre

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

Travaux sur un module brevet plongée profonde à l'air pour les MF1

Capacité à enseigner ET encadrer dans la zone de 40 à 60 mètres

Débat : demande d'en exclure les MF1 associés. Prévoir de petites modifications (minimum de plongées, etc).

Résolution 22/56 :

Vote : Vote de confiance pour poursuivre

Vote : Adopté à l'unanimité

Sidemount : Reconnaissance du cursus de la commission plongée souterraine pour la qualification Sidemount de la CTN. **Réponse :** ok.

- **Commission Nationale Tir sur Cible :**

Vieux Campeur :

Nous avons fait la demande auprès du Vieux Campeur, d'un partenariat qui a toujours été refusé, alors que son soutien de 6000 cibles nous est indispensable.

Réponse : le partenariat avec le Vieux Campeur est possible.

Open international TSC : Nous avons renouvelé la demande de mise à disposition du stade nautique de Caen, pour la Pentecôte 2023.

Confirmation par le siège national que le dossier a été envoyé en JUIN à la CMAS.

Résolution 22/57 :

Vote : sous condition d'autogestion financière

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

Acquisition d'un chronométrage électronique

Coût de la prestation 350,00 €. Investissement du matériel : 5000€

Réponse : pour le moment, le règlement à la prestation est la solution la moins chère et la moins contraignante. Donc pas d'achat de matériel.

Nomination de 2 nouveaux instructeurs nationaux de la commission nationale TSC.

Ces 2 candidats ont été validé par la commission nationale il y a déjà 18 mois !

Les candidats sont : Philippe Defieux (IDF) et Michel Dehaene (Nlle Aquitaine).

Résolution 22/58 :

Vote : Acceptation de 2 nouveaux IN du TSC

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

Vote sur le rapport

Résolution 22/59 :

Vote : Approbation du rapport de la TSC

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

- **Commission Nationale Environnement et Biologie sub :**

Budget de maintenance informatique récurrente pour CROMIS. Pas de budget à ce jour. Pourrait-il être mis prochainement en place afin de garantir une maintenance régulière et planifiable ? Cela concerne aussi le carnet de plongée standard, les deux étant liés sur de nombreux aspects.

Proposition du Président : comité de pilotage pour décider (Emmanuel SERVAL, Emmanuel CHANAL et Gaël ROCHEFORT de la commission Bio). TMA serait de 5 000 euros/an. Le COPIL précisera l'organisation et le suivi.

Résolution 22/60 :

Vote : COPIL pour réflexion sur cette maintenance de CROMIS.

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

Vote sur le rapport

Résolution 22/61 :

Vote : Approbation du rapport Environnement et Bio

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

- **HANDISUB :**

Présentation du rapport. Pas de question.

Pensée pour Gaby LARONDELLE, ancien DTN de la FFH et MFEH2, qui nous a malheureusement quittés.

- **Commission Nationale Hockey Subaquatique :**

Validation accès au diplôme d'initiateur à l'âge de seize ans

Réponse : Idem réponse donnée à la Commission Apnée.

Mise en place de la gratification des arbitres (25 e/jour)

Réponse : La faisabilité règlementaire et administrative a été étudiée avec Alain Delmas, ainsi que le calcul des parts sociales du salaire avec la comptabilité. Charge de travail supplémentaire pour le service comptable avec établissement de fiches de paye. La réponse engendre aussi des conséquences plus larges que la simple commission Hockey, touchant alors d'autres commissions sportives. Pour l'instant : Non favorable.

Développement de logiciel d'inscription sur le site de la Fédération

Chantier en cours, dirigé par Manu CHANAL.

Vote sur le rapport

Résolution 22/62 :

Vote : Approbation du rapport du Hockey

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

- **Commission Nationale PSP :**

Validation des modifications apportées au règlement des compétitions.

Résolution 22/63 :

Vote : validation des modifications

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

Validation des modifications apportées au règlement des épreuves. Ajout d'une nouvelle épreuve Combiné Solo (existante à la CMAS).

Résolution 22/64 :

Vote : validation des modifications et ajout épreuve Combiné Solo

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

Validation du nouveau cursus de formation EF2

Modification des coefficients, ajout d'une nouvelle épreuve, mise en place d'un stage initial.

Résolution 22/65 :

Vote : nouveau cursus de formation EF2

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

Vote sur le rapport et Félicitations pour les brillants résultats du Championnat du Monde de Tanger (Maroc).

Résolution 22/66 :

Vote : Approbation du rapport de la PSP

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

Fin du CDN à 13h00.

Le Secrétaire Général de la FFESSM
Jean Louis FERRETTI



Le Président de la FFESSM
Frédéric DI MEGLIO

